70me ANNEE — N° 1255. Paraît le Samedi SAMEDI 14 MARS 1970.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Administration - Rédaction
25, rue Droite — SISTERON - 04
Téléphone 1.48
Directeur : Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces légales : 1 F. 60 la ligne
Autres annonces : on traite à forfait

Pour la publicité extra-régionale :
AGENCE CHIMOT
3, rue d'Amboise, PARIS (2me)

Le Numéro : 0 fr. 20
Abonnement : 1 an : 10 fr.
C. C. P. PASCAL - LIEUTIER
156-36 Marseille

Consultez
La Maison du Cadeau
13, rue de Provence — 04 SISTERON **Tél. 95**
qui vous présentera tous les articles, cadeaux utiles, agréables, nouveaux...
pour **fêtes, anniversaires, mariages**
Dépositaire des plus grandes marques
Art Provençal. Liste de Mariage.

AUX MEUBLES SISTERONNAIS
H. FRANÇON
57, rue Droite, 57
Avant réorganisation nous liquidons
à des prix très avantageux meubles et articles divers, fauteuils, chaises, parasols, etc...

Offrez
un cristal signé
DAUM
G. ARNAUD
«Le Coffret»
Rue Droite
04 - Sisteron - tél. 376

La GARANTIE d'une MARQUE
100 idées loisirs
100 idées confort
Ancienne Maison MAUREL
G. FLARY
Distributeur Officiel
PHILIPS
33, rue Saunerie, 33
SISTERON - Tél. 252
Service Après-Vente
Dépannages toutes marques
Remises Fonctionnaires
Crédit A.G.F.

AMBULANCE SISTERONNAISE
A. N. S. A. — S. R. F.
SERVICE TOUTES URGENCES
Tél. 1.50
Jour et Nuit
OXYGENOTHERAPIE
Couveuse pour Prématurés
Radio-Téléphone
18, Rue de Provence - SISTERON
FRANCE ET ETRANGER
Tarif remboursé par la Sécurité Sociale

JOURNEE DE SOUVENIR
pour les Anciens Marins de Sisteron après la disparition du sous-marin « Eurydice »

L'Amicale des Anciens Marins de Sisteron a l'honneur de vous informer qu'une messe à la mémoire des membres du sous-marin « Eurydice » est célébrée à 10 heures, demain dimanche 15 mars 1970, en la cathédrale de Sisteron. Elle invite les différentes associations, sections patriotiques avec leurs drapeaux, et la population de Sisteron à s'associer à cette manifestation en assistant à la cérémonie qui aura lieu au monument aux Morts, place de la Cathédrale, à 11 heures, où une gerbe sera déposée en souvenir de ses camarades disparus.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS INDEPENDANTS DES BASSES-ALPES — SISTERON

Il est rappelé aux membres de l'Amicale des Anciens Combattants Indépendants et Victimes de la Guerre que l'assemblée générale aura lieu le dimanche 22 mars 1970 à 11 heures du matin dans une salle de la mairie sous la présidence de M. le Maire.

Tous les membres de l'Amicale sont cordialement invités à prendre part à cette assemblée pour le renouvellement du bureau et les questions diverses à débattre.

Présence de tous indispensable.

Le Président.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Le permis de construire a été accordé pour l'agrandissement d'un entrepôt et addition d'une salle de jeux à M. Paul Turcan, route de Gap.

M. Antoine Bégnis, rue Notre-Dame, a également reçu le permis de construire pour l'aménagement d'un logement dans un bâtiment existant, rue des Crottes.

La construction d'un pavillon d'habitation « Les Chaudettes - Le Thor », lotissement simplifié, a été accordé par le permis de construire délivré à M. Maurice Massot, les Plantiers.

SERVICE DES EAUX

MM. les usagers sont informés que l'agent du service des Eaux procèdera, à partir de mardi 10 mars, au relevé des compteurs d'eau du quartier du Thor. L'accès des compteurs devra être dégagé. Il est rappelé que les réclamations sont reçues au secrétariat de la mairie avant les quinze jours qui suivront la date du relevé.

LAC DE MISON — LA PECHE

Les nombreux amateurs de la pêche à la truite seront heureux d'apprendre que la pêche sur les bords du lac de Mison fera l'ouverture le dimanche 22 mars à partir de 8 heures.

Les amateurs seront satisfaits, puisque on nous annonce que ce lac contient de très grandes quantités de truites de plus de 25 centimètres. C'est dire que cette promenade sur le lac de Mison joint l'utile à l'agréable.

La pêche reste ouverte tous les dimanches et jours fériés.

AUJOURD'HUI
GRANDE FOIRE
A SISTERON

VARIETES-CINEMA

Samedi en soirée, dimanche en matinée et en soirée, un film remarquable en scope et en couleurs, interdit aux moins de 18 ans :

« LE GRAND SILENCE »
avec Jean-Louis Trintignant, Klaus Kinski, Vonetta Mc Gee, etc...

Mercredi et jeudi en soirée :
« UN DE NOS ESPIONS A DISPARU »

DE GARDE

Dimanche 15 mars 1970.
— Docteur PIQUES, avenue de la Libération — Tél. 1.65.
— Pharmacie COMBAS, place de la République — Tél. 0.19.
— AMBULANCES SISTERONNAISES (Bar Léon) — Tél. 1.50.
— GARAGE DU DAUPHINE, cours Melchior-Donnet — Tél. 0.26.

Lundi 16 mars 1970.
— Pharmacie COMBAS, place de la République — Tél. 0.19.

Boulangeries :
— MARTINI, rue de Provence.
— SINARD, les Plantiers.

PESCE Henri
ELECTRICIEN
informe son aimable clientèle que malgré son accident l'entreprise fonctionne normalement.

Commandes et livraisons
fuel domestique TOTAL
Ets GABERT
Cours Melchior Donnet
04-SISTERON
Tél. 0.30

AGENCE
FIAT-FRANCE
GARAGE MODERNE
Route de Marseille
Tél. 3.17
J. GALLEGO
Réparation - Dépannage - Tôlerie - Peinture en cabine
Achat — Vente — Neuf et Occasion

O Bon Karafon
Ets BLANC Frères
2, rue Saunerie — SISTERON Tél. 1.68
Tout un choix de Vins Fins et Apéritifs

FUEL « ANTAR »
Louis BRÉMOND
TRANSPORTS
Place du Tivoli
04 - SISTERON — Tél. 54
Distributeur pour la région de Sisteron

Depuis plus de Cent ans
COMPETENCE - PROBITE
Maison De Marta
53, rue Droite - Tél. 42 — Rue A. Badin, ST-AUBAN - Tél. 1.92
Choix de Brillants de 1re qualité - Solitaires - Alliances
Grand assortiment de Colliers - Perles de Culture
Concessionnaire exclusif des Montres OMEGA, TISSOT, ZENITH, JAEGER - Montres LIP - Importation directe de Montres Suisses
Médailles d'Amour - Orfèvrerie Christofle - Ravinet d'Enfert

DE MARTA
Expert agréé par SELECTION des Bijoutiers de France

S. A. BOUISSON et Cie Spécialiste du Meuble
vous offre dans leur " SUPER-MAGASIN " 10, Rue Saunerie, à SISTERON
depuis février : 6 Etages d'Exposition-Vente
Chambres à Coucher « LUXES » 990 F. 1.200 F. 1.490 F. les 4 Pièces
Salles à Manger « LUXES » 1.150 F. 1.270 F. 1.490 F. les 9 Pièces
MEUBLES en " BOIS DE ROSE "
Lits Louis XV « Corbeilles » satin, yorgall, dralon **1.530 frs**
Mobiliers Complets : PROVENÇAL - RUSTIQUE - REGENCE - BASQUE LOUIS XIII - HAUTE EPOQUE - LOUIS XV et LOUIS XVI - REGENCY - RENAISSANCE ESPAGNOLE RENAISSANCE ANGLAISE - MEUBLES ANCIENS
Salons Modernes et tous Styles avec CANAPE-LIT TRANSFORMABLE - Literie et Sièges tous Styles et Décoration
Cuisines (Versions : bois - lamifié) avec APPAREILS MENAGERS INCORPORES. Tous Modèles sur mesures et suivant plans.
Maison de Confiance ★ Garantie ★ Sécurité sur tous vos Achats ★ Crédits 18 Mois.

© VILLE DE SISTERON

LES ELECTIONS

Pour certains candidats, les élections sont finies. Heureux élus, heureux électeurs qui par le premier tour ont choisi leur Conseiller Général.
En principe, tous sont des Conseillers Généraux réélus. Il reste pour demain dimanche quelques cantons, c'est-à-dire une deuxième journée de vote pour que tout soit terminé. Pour ce deuxième tour, la bataille est rude.

Cependant, le premier tour de ces élections a apporté quelques nouveaux élus. Ce sont : M. Charles Rolland, ancien président de le Chambre de Commerce et président de la Foire de Digne qui est élu dans le plus petit canton de France, celui de Senez ; M. André Hugues, maire de Ganagobie, qui est élu dans le canton de Peyruis.

Une élection qui a beaucoup surpris, à Manosque, M. Aubert-Millot, maire de Manosque, se retire de cette compétition, étant arrivé seulement en quatrième position.

On peut dire que ces élections se sont passées à peu près dans le calme. Les électeurs sont sages, seuls les candidats étaient quelque peu énervés, mais avec le temps tout s'oublie.

Il faut noter qu'une élection fait grand bruit : celle du canton de Peyruis. L'élu, M. André Hugues, est maire de Ganagobie — son premier adjoint est M. Fernand Baussan, qui était candidat dans le canton de Sisteron — et a réussi à enlever le siège. En effet, très, très forte a été son expérience, politiquement parlant. La commune dont il est le maire avait il y a quelques années, à peine 12 électeurs. Par suite d'estivants peut-être, et en plus de la construction d'un centre d'enseignement technique qui bénéficie d'une grande quantité de membres enseignants, se trouve actuellement avec 112 électeurs, d'où cette élection paraissait assurée, quand on sait que dans ce canton, l'élection se jouait avec 50 voix.

Et si on parlait un peu des élections du canton de Sisteron. Le Parti Communiste — à notre humble avis — ne doit pas connaître une augmentation. Il doit simplement se maintenir. Car si le Docteur Jean André a, sur son nom, réalisé près de 900 voix, tout cela provient de 250 voix personnelles dûes à sa profession et à son amabilité. C'est tout à son honneur, car il était un candidat très sympathique.

M. Fernand Baussan a représenté le parti de la Majorité et n'a pas réussi à donner le ballottage. Car l'élection cantonale a une autre signification que celle d'un Président de la République (M. Pompidou avait réuni sur son nom 1.200 voix dans la ville de Sisteron). On est loin de la coupe aux lèvres. Un candidat local de l'U.D.R. aurait certainement fait mieux. Enfin...

Quant à l'élu, M. Fauque, a maintenu ses positions et malgré toutes les « adresses » qui consistaient à gagner préalablement la faveur des électeurs n'ont pas réussi et bien au contraire ont favorisé le Conseiller Général sortant.

Quant au canton de La Motte du Caire, M. Marcel Massot, député des Basses-Alpes et Conseiller Général sortant, est arrivé bon premier avec une élégante majorité. Ce canton ne peut pas trouver un meilleur défenseur et surtout preuves à l'appui.

M. François Massot, jeune avocat de la Cour d'Appel de Paris, fils de M. Marcel Massot, député, a réussi à donner le ballottage dans le canton de Turriers et ce deuxième tour de scrutin paraît lui être favorable.

Voilà dans son ensemble la physionomie du premier tour de ces élections dans notre canton et ceux proches de notre région.

***

Voici les résultats :

CANTON DE SISTERON

Sisteron :
I. : 3.363 - V. : 2.511 - E. : 2.438
— André : 773.
— Fauque : 1.263.
— Baussan : 402.

Entrepierres :
I. : 81 - V. : 50 - E. : 50
— André : 13.
— Fauque : 35.
— Baussan : 2.

Mison :
I. : 363 - V. : 272 - E. : 269
— André : 75.
— Fauque : 174.
— Baussan : 20.

Authon :
I. : 34 - V. : 21 - E. : 21
— André : 6.
— Fauque : 14.
— Baussan : 1.

Saint-Symphorien :
I. : 6 - V. : 5 - E. : 5
— André : 0.
— Fauque : 5.
— Baussan : 0.

Saint-Geniez :
I. : 72 - V. : 43 - E. : 43
— André : 17.
— Fauque : 23.
— Baussan : 3.

Vilhosc :
I. : 31 - V. : 24 - E. : 24
— André : 9.
— Fauque : 15.
— Baussan : 0.

Récapitulatif :
I. : 3.930 - V. : 2.926 - E. : 2.926
— Fauque (C.S. - U.R.) : 1.520.
— André (P.C.) : 893.
— Baussan (Int. Cant.) : 428.

M. Fauque, réélu

CANTON DE LA MOTTE DU CAIRE

Valavoire :
I. : 50 - V. : 30 - E. : 30
— Julian : 1.
— Massot : 25.
— Ayasse : 4.

Valernes :
I. : 148 - V. : 112 - E. : 111
— Julian : 20.
— Massot : 64.
— Ayasse : 27.

Claret :
I. : 112 - V. : 83 - E. : 83
— Julian : 6.
— Massot : 61.
— Ayasse : 16.

Curbans :
I. : 125 - V. : 91 - E. : 88
— Julian : 3.
— Massot : 69.
— Ayasse : 16.

Châteaufort :
I. : 25 - V. : 20 - E. : 20
— Julian : 2.
— Massot : 12.
— Ayasse : 6.

Nibles :
I. : 27 - V. : 17 - E. : 17
— Julian : 0.
— Massot : 15.
— Ayasse : 2.

Melve :
I. : 65 - V. : 41 - E. : 40
— Julian : 7.
— Massot : 20.
— Ayasse : 13.

La Motte du Caire :
I. : 281 - V. : 236 - E. : 226
— Julian : 18.
— Massot : 144.
— Ayasse : 64.

Vaumeilh :
I. : 121 - V. : 98 - E. : 96
— Julian : 10.
— Massot : 68.
— Ayasse : 18.

Clamensane :
I. : 120 - V. : 78 - E. : 69
— Julian : 19.
— Massot : 21.
— Ayasse : 29.

Le Caire :
I. : 60 - V. : 41 - E. : 39
— Julian : 4.
— Massot : 23.
— Ayasse : 12.

Thèze :
I. : 119 - V. : 99 - E. : 95
— Julian : 38.
— Massot : 56.
— Ayasse : 1.

Sigoyer :
I. : 43 - V. : 37 - E. : 36
— Julian : 3.
— Massot : 28.
— Ayasse : 5.

Récapitulatif :
I. : 1.296 - V. : 983 - E. : 950
— Massot (C.S. - U.R.) : 606.
— Julian (P.C.) : 131.
— Ayasse (Int. Cant.) : 213.

M. Massot, réélu

CANTON DE TURRIERS

Turriers :
I. : 208 - V. : 186 - E. : 183
— Michel : 16.
— Massot : 29.
— Honnorat : 138.

Venterol :
I. : 136 - V. : 89 - E. : 87
— Michel : 24.
— Massot : 49.
— Honnorat : 14.

Piégut :
I. : 58 - V. : 48 - E. : 48
— Michel : 3.
— Massot : 38.
— Honnorat : 7.

Bellaffaire :
I. : 120 - V. : 90 - E. : 90
— Michel : 9.
— Massot : 27.
— Honnorat : 54.

Bayons :
I. : 109 - V. : 91 - E. : 91
— Michel : 22.
— Massot : 33.
— Honnorat : 36.

Astoin :
I. : 17 - V. : 16 - E. : 16
— Michel : 9.
— Massot : 4.
— Honnorat : 3.

Reynier :
I. : 23 - V. : 15 - E. : 15
— Michel : 0.
— Massot : 11.
— Honnorat : 4.

Gigors :
I. : 38 - V. : 28 - E. : 28
— Michel : 4.
— Massot : 15.
— Honnorat : 9.

Esparron-la-Bâtie :
I. : 24 - V. : 16 - E. : 16
— Michel : 3.
— Massot : 13.
— Honnorat : 0.

Faucon-du-Caire :
I. : 26 - V. : 23 - E. : 23
— Michel : 0.
— Massot : 15.
— Honnorat : 8.

Récapitulatif :
I. : 759 - V. : 602 - E. : 597
— Massot (U.R.) : 234.
— Michel (P.C.) : 90.
— Honnorat (Int. Cant.) : 273.

Ballottage

CANTON DE DIGNE

I. : 9.046 - V. : 5.683 - E. : 5.497
— Romieu (C.S. - U.R.) : 1.994.
— Gérardin (P.C.) : 1.428.
— Lorient (Int. Cant.) : 2.075.

Ballottage

CANTON DE MANOSQUE

I. : 11.694 - V. : 7.563 - E. : 7.392
— Aubert-Millot (C.S.) : 1.177.
— Girardot (P.C.) : 2.636.
— Curetti (Int. Cant.) : 1.208.
— Rey (P.S.U.) : 358.
— Gérin (S.E.) : 2.013.

Ballottage

CANTON DE SAINT-ETIENNE-LES-ORGUES

I. : 1.018 - V. : 722 - E. : 715
— Tailleu (U.R.) : 125.
— Cabanne (C.S. - I.C.) : 502.
— Méritan (P.C.) : 88.

M. Cabanne, réélu

CANTON DE MOUSTIERS-STE-MARIE

I. : 615 - V. : 469 - E. : 457
— Vial (C.S. - U.R.) : 336.
— Richaud (P.C.) : 43.
— Isnard (Int. Cant.) : 78.

M. Vial, réélu

CANTON DE SEYNE

I. : 1.563 - V. : 1.211 - E. : 1.197
— Cazères (C.S. - U.R.) : 385.
— Soldini (P.C.) : 219.
— Savornin (Int. Cant.) : 593.

Ballottage

CANTON DE SAINT-PAUL-SUR-UBAYE

I. : 377 - V. : 221 - E. : 208
— Richaud (C.S. - U.R.) : 191.
— Ughetto (P.C.) : 17.

M. Armand Richaud, réélu

CANTON DU LAUZET

I. : 1.028 - V. : 644 - E. : 639
— Terminarias (U.R.) : 281.
— Lanfranchi (Int. Cant.) : 317.
— Chabot (P.C.) : 41.

Ballottage

CANTON DE COLMARS

I. : 869 - V. : 575 - E. : 568
— Cambray (U.R.) : 447.
— Rouby (P.C.) : 37.
— Azam (Int. Cant.) : 84.

M. Cambray, réélu

CANTON DE SENEZ

I. : 242 - V. : 197 - E. : 195
— Granet (C.S. - P.C.) : 93.
— Rolland (Ind.) : 102.

M. Rolland est élu

CANTON D'ENTREVAUX

I. : 951 - V. : 762 - E. : 751
— Don (U.R.) : 214.
— Laik (Ind.) : 321.
— Fresia (P.C.) : 97.
— Aerts (Int. Cant.) : 119.

Ballottage

Canton de Sisteron

—o—

Elections Cantonales

—o—

REMERCIEMENTS

Pour votre vote de dimanche, merci de tout cœur !

Votre confiance et votre manifestation de sympathie m'ont profondément touché, mais je n'ignore pas les devoirs qu'elles impliquent.

Vous pouvez compter sur mon entier dévouement. En dehors de toute considération politique, je ne poursuis qu'un seul but : rendre notre canton toujours plus prospère et toujours plus accueillant.

Vive le Canton de Sisteron.
Vive la République.

Elie FAUQUE,
Maire de Sisteron,
Conseiller Général.

Canton de La Motte du Caire

—o—

REMERCIEMENTS DE M. MARCEL MASSOT

—o—

Mesdames,
Mes Chers Compatriotes,

Pour la huitième fois, et dès le premier tour de scrutin, vous m'avez, avec une majorité massive, confirmé dans mon mandat de Conseiller Général. Cette nouvelle manifestation de confiance et d'amitié m'a profondément touché. Je tiens à vous en remercier du fond du cœur. Comme par le passé, je n'aurai d'autre souci que celui de travailler pour le bien de tous et l'avenir de notre cher Canton.

Vive le Canton de La Motte du Caire.

Marcel MASSOT,
Député des Basses-Alpes
Conseiller Général.

Canton de Turriers

—o—

Scrutin de Ballottage

—o—

Candidature
FRANÇOIS MASSOT

—o—

Mes Chers Compatriotes,

Merci de tout cœur aux 234 électeurs qui, dès le premier tour de scrutin, m'ont honoré de leur confiance. Grâce à eux, je me trouve dans une position qui permet de considérer comme certaine la victoire dimanche prochain.

Face à M. Honnorat, candidat qui se réclame de M. Giscard d'Estaing, dont la politique antidémocratique accable d'impôts l'agriculture, je suis le seul candidat qui représente les aspirations profondes de ce canton, républicain de tradition.

Je ne vous rappellerai pas mon programme. Vous en avez pris connaissance dans ma profession de foi.

M. Honnorat, Homme Providence, croit pouvoir promettre tout à tout le monde. Une telle attitude est une offense au bon sens des électeurs. Pour moi, je me contenterai de tenir mes engagements avec rigueur, assuré que je suis de trouver auprès des trois parlementaires du département, auprès de la majorité du Conseil Général, des Maires et Conseillers Municipaux du canton, l'appui nécessaire pour mener à bien les projets qui permettront le développement des sources de richesse de notre région et amélioreront les conditions de vie de ses habitants.

Vive le Canton de Turriers.
Vive la République.

François MASSOT,
Diplômé d'Etudes Supérieures de Droit
Avocat à la Cour d'Appel de Paris

Candidat de l'Union des Républicains

Deux candidats restent en présence dans ce canton.

1 — M. François Massot, avocat à la Cour d'Appel, diplômé d'Etudes Supérieures de Droit, investi par toutes les formations républicaines ;

2 — M. Paul Honnorat, entrepreneur à Marseille, représentant du parti Giscardien.

La situation se présente en toute netteté :

— d'un côté le candidat républicain ;

— de l'autre celui de la droite la plus rétrograde.

M. François Massot continue sa campagne à travers les communes où il rencontre un accueil des plus enthousiastes. Chacun sait qu'il s'agit d'un homme jeune, d'une grande valeur intellectuelle et morale et qui appartient à une famille essentiellement bas-alpine.

François Massot connaît tous les problèmes qui se posent pour ses compatriotes. Il sait les difficutés qu'éprouvent actuellement les agriculteurs dont beaucoup sont au seuil de la misère. Il sera, au sein de l'Assemblée départementale, leur défenseur.

La situation des commerçants et des artisans fait également l'objet de ses préoccupations. Les impôts qui les écrasent à l'heure actuelle doivent être allégés et ce n'est pas la politique de M. Giscard d'Estaing, chère à M. Honnorat, qui permettra cet allègement.

Il y a six ans, M. Honnorat, qui avait déjà été candidat dans ce canton, avait été largement battu au deuxième tour de scrutin. La situation se présente cette année exactement dans les mêmes conditions.

François Massot, à n'en point douter, sera dimanche prochain l'élu du canton de Turriers.

PARFUMERIE
INSTITUT DE BEAUTE
Mme ILLY
55, rue Droite - **Sisteron** - Tél. 4
Esthéticienne Diplômée
***
Elisabeth Ardent ☆ Lancaster
Isabelle Lancray ☆ Givenchy
J. Fath ☆ M. de Rauch
***
Soins du visage ☆ Maquillage
Epilation à la cire
Manucure ☆ Beauté des pieds
***
Ouvert du Mardi au Samedi

LYCEE PAUL ARENE

L'exposition-vente des objets confectionnés dans les ateliers de couture du C.E.T. (vêtements, lingerie, linge de maison), se tiendra dans le hall du Lycée le mercredi 18 mars à partir de 15 heures.

On ne peut que demander au public de venir nombreux à cette exposition-vente qui doit montrer son activité dans cette discipline.

INCENDIE

La sirène de notre cité a appelé pour renfort les sapeurs-pompiers de Sisteron pour aider leurs collègues de Château-Arnoux, pour l'incendie d'une bergerie de la Cheville Sisteronnaise, située au Forest d'Aubignosc.

Les moutons ont été sauvés, mais les dégâts matériels sont très importants.

CHATEAU-ARNOUX

A partir d'aujourd'hui samedi et jusqu'à demain dimanche, dans la salle de la mairie, se tiendra une exposition sur les timbres.

Un grand nombre d'exposants bas-alpins ont, par leurs collections, apporté un ensemble qui fait de cette exposition le rassemblement de tous les philatélistes de la région.

MEDAILLES MILITAIRES

L'Amicale des Médaillés Militaires de la 234me section s'associe au drame qui vient de frapper notre Marine Nationale et informe ses sociétaires qu'une messe à la mémoire de l'équipage de l'Eurydice sera célébrée en la Cathédrale de Sisteron, demain dimanche 15 mars à 10 heures, suivie d'une cérémonie au monument aux Morts des deux guerres.

Cet avis tient lieu de convocation.

Le Président : H. LEMOINE.

CREDIT AGRICOLE MUTUEL

La Motte du Caire — La Caisse locale de Crédit Agricole Mutuel de La Motte du Caire tiendra son Assemblée générale annuelle jeudi 19 mars 1970, à 10 heures, à la mairie de La Motte du Caire.

Les Sociétaires sont invités à assister nombreux à cette importante réunion.

On danse...

LARAGNE

Ce soir samedi 14 mars, à partir de 21 heures. une soirée dansante est organisée par la Maison des Jeunes et de la Culture.

Le bal du Judo, qui sera animé par « Les Gipsy », a la prétention de donner à tous les jeunes le rendez-vous à cette soirée qui aura, pour la circonstance, l'ambiance et la distraction.

***

SISTERON

Le jeudi en matinée, le samedi en soirée et le dimanche en matinée et soirée, on danse au « Crack Boum ».

La jeunesse est donc avertie, ainsi que tous ceux que cela intéresse, et c'est toujours dans une ambiance agréable et amicale que dans cette salle on trouvera la distraction.

Ouverture demain dimanche.

***

LE POET

Le bal du Foot, dans la salle des fêtes du Poët, sera donné demain dimanche en soirée avec l'excellente formation de Jo Gatineau et Hot Sextet.

Une soirée qui promet et qui donnera le swing dans une ambiance sympathique et sportive.

Rendez-vous au Poët, demain dimanche, à 21 heures.

***

SISTERON - BAL DE LA MARINE

Nous rappelons que le samedi 21 mars, dans la salle de l'Alcazar, décorée et présentée dans un cadre artistique, se tiendra le Bal de la Marine.

Les pompons rouges Sisteronnais et de la région ont tout préparé pour recevoir dans une ambiance sympatique et agréable tout un public qui désire passer une charmante soirée dansante.

Avec l'Ensemble Dino Negro, l'orchestre aimé de la jeunesse, cette soirée ne peut que prétendre à un grand succès et l'élection de « Miss Marine 1970 » apporte aussi le charme et la grâce à l'élégance.

Donc, rendez-vous agréable dans cette grande salle de l'Alcazar, le samedi 21 courant, à partir de 21 h. 30.

Chauffage Central - Sanitaire
Zinguerie - Plomberie
Ménager - Adoucisseur d'eau
DAGNAN & LAGARDE
La Croix
04 - VOLONNE
Tél. 38

© VILLE DE SISTERON

TROUCHE Paul

Les Plantiers - SISTERON - Tél. 3.82

LIBRE SERVICE

U N A Membre Eurogroup

vous propose :

U N choix formidable

U **N** E qualité irréprochable

CAMPAGNE CONTRE LA FAIM

Quête du 8 mars 1970 — Grâce au gracieux et dévoué concours de plusieurs groupes de jeunes écoliers et écolières, tous élèves de nos écoles publiques, une somme de 490 francs a pu être recueillie et adressée sans tarder au Comité départemental habilité.

Nous remercions bien vivement ces gentils quêteurs et quêteuses ainsi que la population de notre ville qui leur a réservé le meilleur accueil.

Cabinet René REYNAUD — SISTERON

ETAT-CIVIL

du 6 au 12 mars 1970.

Naissances — Jérôme Alain Jean, fils de Marcel Andrieu, employé d'usine à Château-Arnoux — Agnès Emilienne, fille de Patrick Varenne, aide familial à Mévouillon.

Décès — Henri Auguste Alphonse Martin, 81 ans, route de Noyers.

REMERCIEMENTS

Mme Henri MARTIN ;
M. et Mme DUPERY Henri ;

DROGUERIE

Peinture - Papiers Peints

B O N N E T René

14, route de Noyers - SISTERON - **Tél. 75**

Entrepreneur agréé

Tous revêtements plastiques pour sols et murs
Balatum - Moquette - Tissus d'Ameublement
Stores Vénitiens

Vente - Pose - Devis gratuit sur demande
Dépositaire agréé : **Sommer**
— **Tapiflex** — **Somiline** — **Somvyl**

AGENCE *de Haute Provence*

Jean-Charles RICHAUD

04 - SISTERON - Av. Paul Arène - Tél. 3.69
04 - SAINT-AUBAN - 6, Bd. A. Lacroix - Tél. 108

CORRESPONDANT
Licence 97

havas voyages

S.N.C.F. - WAGONS LITS - PULLMAN
TOUTES LES COMPAGNIES AERIENNES ET MARITIMES
CROISIERES - VOYAGES INDIVIDUELS ET EN GROUPES ORGANISES

Financement Immobilier :
Propriétés - Terrains - Villas - Agencement Magasins - Commerces
Appartements - Constructions

Agent agréé
BANQUE HYPOTHECAIRE EUROPEENNE - CREDIT IMMOBILIER EUROPEEN

TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES ET COMMERCIALES
Villas - Terrains - Propriétés - Immeubles - Appartements - Commerces
Lotissements

gan
Groupe des Assurances Nationales

La Nationale
Agence Générale
Assurances Toutes Branches - Incendie - Risques Divers - Accidents
Vie - Crédit Automobile

sse d'Epargne de Sisteron

me que depuis le 1er JUIN 1969 le taux
t est porté à

4 %

EXONERE DE TOUT IMPOT

REMIER LIVRET : 20.000 Francs

LIVRET SUPPLEMENTAIRE :
ns limitation avec option fiscale)
. PLUS UNE PRIME DE FIDELITE

-vous à nos guichets à Sisteron et dans nos Six Succursales :
Volonne
n **La Motte du Caire**
noux **L'Escale**

RÉFRIGÉRATEURS
MACHINES A LAVER

20 %
moins cher
que les moins chers

INDESIT

Agent pour la région
A. RANUCCI
Rue Droite — SISTERON

RERIE - CONSTRUCTION METALLIQUE

LANC Frères

e Gap - SISTERON Tél. 196

Fuel ELF

Désiré LATIL

Transports - Livraison à toute heure
Rue de la Renaissance - Le Gand
Tél. 5.09 04 - SISTERON

petite taille haute musicalité
les 4 Ministors PHILIPS
...ILS SONT EN VENTE :

Scala-Peterelec
S.A.R.L.
Distributeurs Officiels
4, rue de Provence
Tél. 1.97 SISTERON

CAMAU
DIGNE SISTERON
DIPLOMÉ E.N.O.M.
GERANTE DIPLOMEE
12, Avenue des Arcades
04 - SISTERON

ux - Souvenirs - Jouets
our l'Enfant — Vaisselle — Ménage
Laines du Pingouin - Revêtement du Sol
Maroquinerie - Rideaux, etc...

D BAZAR PARISIEN
roite — SISTERON — Téléphone 53
Entrée Libre

AGENCE DE PROVENCE
SISTERON — 15, rue de Provence — Tél. 443

JAME et SIARD

Toutes Transactions - Commerciales - Immobilières
Expertises - Fiscalité - Tous Conseils
Représentants de plusieurs organismes de Crédit
(Immeubles et Fonds de Commerce)
Solutions rapides des demandes

Pour toutes vos assurances
Pour vos transactions
Non pas une seule adresse
Mais une bonne adresse :

Fernand SIARD
« AGENCE DE PROVENCE »
15, rue de Provence, 15
Tél. **4.43** — SISTERON

Assurances « L'UNION »
Agence Générale

Incendie - Accidents - Maladie
Risques divers - Vie - Retraite
Crédit Automobile

Transactions Immobilières
et Commerciales
Fonds de Commerce - Propriétés
Immeubles - Villas - Terrains
Appartements

RIE DES ARCADES

Paul DAVIN

MEUBLES D'ENSEMBLE
IDAUS — MOBILIERS D'ENFANTS
GRAND CHOIX DE RIDEAUX
Téléphone 3.77

ELECTRICITE GENERALE
RADIO - TELEVISION - MENAGER

A. LATIL

Avenue Paul Arène - **SISTERON** **Allo : 3.36**

Distributeur exclusif des téléviseurs :
Continental Edison - Radialva - Grundig
Machines à laver Vedette

il est hors de pair **mais pas hors de prix**
PHILIPS
TF 2391 - 59 cm - 2 chaînes
Ecréteur de parasites
En vente :

G. PAVAGEAU
Entrepreneur agréé
ette - Tapisom - Laine - Nylon
TAPIS - ORIENT STYLES
de Sol — Dalles Plastiques — TAPIFLEX

Téléviseur, Machine à Laver, Réfrigérateur en Location
Prêt Allocations Familiales - Crédit - Fac. de Paiement

SOMMIERS **MATELAS**
Neuf - Réparations - Tissus d'Ameublement
Matelas : Laine, Mousse, Ressorts
Chaises - Fauteuils
Oreillers - Traversins (plume - mousse)

MALATRAY Jean
Rue Mercerie — **SISTERON**

Moyennant le prix de 120.000 Francs.

La prise de possession a été fixée au 1er Mars 1970 pour la gérance du Débit de Tabac et au 16 Mars 1970 pour l'exploitation du Débit de Boissons.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, à SISTERON, en l'Etude de la Société « Gaston BAYLE et Pierre CHASTEL, Notaires associés », où domicile a été élu.

Pour deuxième insertion :
BAYLE, Notaire.

surface 100 % nylon
ne garde aucune empreinte
tapisom SOMMER

ASE LES PRIX
les Basses-Alpes

Remise 20 % sur tous les articles
en Février - Mars
Exemple : **TAPISOM** vendue dans Tous les magasins
39 F. le M. carré — R. 20 % — Net = **31 F.**
TAPIFLEX 20 F. le M. carré, R. 20 %, Net **16 F.**
Dalles Plastiques 20 F. le M. carré, R. 20 %, Net **16 F.**
Remise **20 %** sur tous vos devis
Moquettez-vous **T** sans hési **T**
DEVIS GRATUIT
G. PAVAGEAU — **Tél. 288**
Bloc Commercial - La Casse SAINT-AUBAN

© VILLE DE SISTERON

Chez les donneurs de sang...

ASSEMBLEE GENERALE DU DIMANCHE 1er MARS 1970

Ouverture de la séance à 11 h. 15.

Avant d'ouvrir la séance, nous observons la minute de silence à la mémoire des membres de l'Amicale ou de leur famille décédés depuis notre dernière réunion ; à toutes les familles endeuillées nous renouvelons nos condoléances, en particulier à celles qui ont perdu l'un des leurs récemment : les familles Merjanian, Julien et Fauque.

Tout d'abord que toutes les personnes qui sont venues en aide à notre Amicale veuillent bien encore aujourd'hui, accepter nos remerciements : que ce soit M. le Maire et MM. les Conseillers municipaux, dont Mme Ranque, déléguée aux œuvres sociales fait partie, pour l'aide précieuse qui nous est apportée par la subvention appréciable qui nous est accordée et les familles qui, à l'occasion du mariage de leurs enfants nous font un don et, bien entendu, MMmes et MM. les correspondants et directeurs de journaux qui s'efforcent chaque fois, avec une conscience professionnelle digne d'éloges, de faire paraître nos articles dans les plus brefs délais, et cela deux fois, lorsque nous le leur demandons ; à tous, encore merci.

A ces dons, viennent s'ajouter les bénéfices réalisés au jeu de loto organisé en fin d'année par notre délégué à la propagande, M. Barray ; chacun sait que l'argent que nous avons en caisse est employé uniquement pour la propagande au don du sang, que ce soit pour les frais de déplacement des membres du bureau ou pour les correspondances et relations avec la Fédération à Paris, avec le Docteur directeur des équipes itinérantes, etc... Il va de soi que dans le cas où l'un des amicalistes se trouverait dans le besoin pour une raison quelconque, notre devoir serait de lui venir en aide ; MMmes Ranque et Santi, déléguées aux œuvres sociales, sont habilitées à recevoir leur demande qui serait ensuite examinée par le bureau pour décision à prendre dans les plus brefs délais.

Effectifs de notre Amicale :

Le nombre d'amicalistes qui était de 233 au 23 mars 1969 s'élève maintenant à 275 ; nous n'avons pas encore reçu les vignettes pour l'année 1970 ; nous les avons à nouveau réclamées et espérons les avoir au plus tard dans le courant du mois de mars ; nous demandons à toutes les personnes que nous n'avons pu voir avant les collectes d'avril, de bien vouloir, lors de celles-ci, présenter leur carte à la personne de permanence afin d'y apposer la vignette.

Activité de la section :

Comme chacun le constate, avant chacune des trois collectes, de même que lors des collectes exceptionnelles, nous distribuons les affiches aux commerçants qui tous font preuve de compréhension en les acceptant de bonne grâce, qu'ils soient ici remerciés, puis nous déposons les tracts dans toutes les boîtes aux lettres, de plus, les jours de collecte, un ou deux membres du bureau assurent la permanence. En outre, le 24 mai nous avons eu le plaisir de remettre les décorations décernées par M. le Ministre des Affaires Sociales : 20 médailles or et 112 argent avec les diplômes.

Propagande :

Nous constatons avec plaisir que la population de Sisteron et ses environs répond généreusement au don du sang ; c'est ainsi que Sisteron, avec 6.534 habitants, a fourni en 1969 au C.T.S. 858 flacons alors que l'une des villes du département avec 16.828 habitants en a fourni 869, soit seulement 11 de plus ; nous sommes dans l'ordre de classement les quatrièmes dans le département ; pour deux journées de collecte, le C.T.S. prélève environ 200 flacons sans compter ceux recueillis à l'usine Sapchim où il se rend trois fois dans l'année ; de plus, lorsqu'il y a une collecte exceptionnelle, en un jour, ce sont 200 personnes qui se présentent, c'est-à-dire autant qu'en deux jours lors des collectes normales.

Bien que les personnes qui se sont rendues à la Collecte exceptionnelle de Peipin le 17 février aient déjà été remerciées par ailleurs, nous joignons nos félicitations aux 27 de Sisteron qui n'ont pas tenu compte du danger couru à rouler sur la route verglacée; M. Vincenzi méritait d'autant plus cet élan fraternel, qu'il fut l'un des premiers à souscrire pour une publicité sur le journal du Donneur de Sang de Marseille en 1964 ; nous lui souhaitons prompt et complet rétablissement afin qu'il puisse rejoindre son épouse à Peipin ; à cette occasion, il nous est agréable d'adresser nos félicitations aux membres du bureau de l'amicale du canton de Volonne et en particulier à la présidente Mme Baudriot pour le succès de cette collecte, grâce à leur propagande (banderole dont le cœur est significatif).

Relations

Relations avec les autres Amicales du département :

Nous prenons contact pour des réunions, 4 à 5 dans l'année toutefois, en 1969, nous avons du renoncer à nous rendre à deux de celles-ci ; M. Siard, vice-président, se dévouant chaque fois pour nous y transporter, n'étant pas libre ; l'une d'elles ayant lieu le vendredi 4 juillet à 20 h. 30 à Manosque, les liaisons ferroviaires entre Sisteron et Manosque étant pour ainsi dire inexistantes, cette réunion ne valait tout de même pas un tel dérangement ; pour la deuxième, il s'agissait du Congrès régional qui s'est tenu à Hyères les 21 et 22 juin 1969, il nous aurait aussi fallu emprunter la S.N.C.F., coucher et prendre plusieurs repas sur place, ce qui eût été trop onéreux.

A la réunion du 16 novembre à Forcalquier, il nous a été remis une note adressée à tous les groupements par le Président régional de la 7me région. Cette note, datée du 10 septembre, nous est donc parvenue trop tardivement pour que nous ayons pu tenir compte de son contenu ; en voici la teneur : « Je signale qu'en ce qui concerne les dons d'organes et de tissus, le nécessaire avait été fait dès la réception du journal « Le Donneur de Sang » de décembre 1969, dans lequel M. Grange, président national, lançait un appel ; les bulletins d'adhésion lui ont été transmis directement. A cette date, comme vous l'avez lu sur ce journal, seulement 3.000 Français se sont portés volontaires ; c'est bien peu pour une population de 50 millions d'habitants. Ce n'est pas, bien entendu, encore vulgarisé et il en fut de même dans les débuts de la transfusion sanguine ; à Sisteron nous sommes 7 comptant parmi des 3.000 volontaires, si toutefois d'autres personnes se décidaient elles n'ont qu'à nous le faire savoir, nous leur fournirons un bulletin d'adhésion ; pensons aux personnes qui attendent la greffe d'un rein, opération qui, vous le savez, réussit presque toujours ; combien d'accidentés de la route malheureusement irrécupérables pourraient sauver ces malades si les familles ne s'y opposaient pas, c'est vous en conviendrez, bien triste.

Voici à présent lecture du compte rendu de la réunion du 16 novembre 1969 à Forcalquier dont la rédaction est de notre secrétaire Mme Schwarz.

Affichage en ville :

Nous constatons que des garnements, probablement toujours les mêmes, lacèrent les affiches par lesquelles il est fait appel au don du sang ; nous demandons à tous les donneurs de sang ou sympathisants de vouloir bien, si par hasard ils en surprenaient, d'abord de les sermoner, puis de nous le signaler, d'avance, merci. Nous demandons aussi aux agents chargés de coller ces affiches de ne pas les placer dans des endroits cachés, leur destruction est trop facile, et de les appliquer à une hauteur suffisante afin que les enfants ne puissent les atteindre, nous les en remercions également.

Voici le calendrier des collectes pour cette année à la mairie de Sisteron :

— les vendredi 17 et samedi 18 avril,
— les lundi 24 et mardi 25 août,
— les vendredi 11 et samedi 12 décembre.

Les personnes ayant répondu à l'appel fait pour la Collecte de Peipin pourront, si elles le désirent, se présenter à celle de Sisteron les 17 ou 18 avril ; deux mois entre deux transfusions suffisent.

La parole est à M. Lemoine, trésorier général, pour le compte rendu financier. Nous passerons ensuite à la formation du bureau en sachant que Mme Bouché, secrétaire générale, est démissionnaire, ayant été victime d'un accident qui la gêne pour taper à la machine, et que Mlle Gravier, commissaire aux comptes en 1969, démissionne parce que, déclare-t-elle, elle ne donnera plus le sang régulièrement et, qu'à son avis, c'est une raison qui l'oblige à se retirer du bureau.

***

Composition du bureau pour l'année 1970 :

— Présidents d'honneur : M. Fauque, conseiller général, maire de Sisteron ; M. le professeur Ranque, C. T.S. de la 7me région, à Marseille.
— Président actif : M. Bouché J.-Charles.
— Vice-présidents : Mme Rulland Augusta ; M. Dumeignil Cyrille ; M. Siard Fernand ; M. Bibou Gaston.
— Secrétaire générale : Madame Schwarz Lucienne.
— Secrétaire adjointe : Mademoiselle Schwarz.
Trésorier général : M. Genieys Fernand.
— Commissaires aux comptes : M. Lemoine Henri ; Mme Jaume Hélène.
— Déléguées aux œuvres sociales : Mme Ranque Marie-Josée ; Mme Santi Jacqueline.
— Délégués à la propagande : M. Barray Michel ; M. Queille Louis.
— Membres du bureau : Mme Latil Annie ; Mme Parraud Huguette ; M. Houzé Robert ; Mme Alimi Juliette ; Mme Pascal Suzanne ; Mlle Colombon Claire ; M. Rulland Jean ; Mme Lagarde Jeanne ; M. Joseph Jounei ; M. Pinhiéro Camille.

Mme Bouché Andrée, secrétaire générale et Mlle Gravier Hélène, commissaire aux comptes, sont démissionnaires.

Le Président : BOUCHE.

AU SYNDICAT D'INITIATIVE DE SISTERON

Il est rappelé à tous les membres cotisants que l'assemblée générale du Syndicat d'Initiative qui devait avoir lieu le mardi 17 mars 1970 est renvoyée au vendredi 20 mars à 21 heures dans une salle de la mairie.

La présente insertion tenant lieu de convocation.

Le Président : Pierre COLOMB.

ACCIDENT

Dans la nuit de vendredi à samedi, un jeune homme de 19 ans, de Laragne, Daniel Lagier, est tombé d'une hauteur de dix mètres sur la route de la Baume, à proximité de l'atelier de carrosserie André. Un automobiliste de passage, vers 5 heures, a trouvé l'accidenté au milieu de la route.

La Gendarmerie, aussitôt alertée, devait faire transporter le blessé à la clinique de Sisteron mais, vu son état très grave, par une fracture du crâne, il devait être transporté sur l'Hôpital de la Conception à Marseille.

La Gendarmerie a procédé à l'enquête.

ACCIDENT DU TRAVAIL

Samedi dernier dans l'après-midi, M. Defrance, le nouveau boulanger de Mison-les-Armands, a été victime, devant son four, d'un retour de flammes du brûleur à mazout, lui occasionnant de graves brûlures. Le blessé a été transporté à l'Hôpital de Sisteron.

ALERTE... LA SIRENE

Dans la nuit de lundi à mardi de cette semaine la sirène appelait les sapeurs-pompiers de toute urgence.

En effet, avenue Jean-Jaurès, dans l'immeuble « Le Calendal », le brûleur à mazout venait d'exploser.

L'arrivée très rapide des sapeurs-pompiers a permis d'éviter un très grave accident.

L'HIVER...

Si le commencement de l'hiver a eu le mérite de nous donner de belles journées ensoleillées et dans un froid relativement supportable, il n'en est pas de même vers la fin de cette saison.

En effet, après un froid, puis de la pluie, le mistral violent, du froid très vif, voici que le mardi de cette semaine, dans l'après-midi, la neige est venue nous apporter de nouveau sa désagréable surprise. Une épaisseur de plusieurs centimètres recouvre chemins, routes, toits et champs. La circulation est de plus en plus difficile.

Ne crions pas trop car l'hiver n'est pas encore fini.

Cette Semaine... dans PARIS-MATCH

— Le sous-marin Eurydice.
— Hussein et les Palestiniens.
— En couleurs : Pôle Sud 70, par Raymond Cartier.

Imprimerie PASCAL-LIEUTIER
25, rue Droite — SISTERON
Directeur-Gérant : Marcel LIEUTIER

MERCERIE - LAINES
FRANCE-TREFFS
Ancienne Maison Dollet
67, rue Droite
04 - SISTERON
Spécialité :
Galons d'Ameublement
Embrasses - Dentelles
Galons dorés
Encadrement de tableaux
Canevas - Sous-verres
Ouvrages de dames à broder
Canevas - Tapis
Très grand choix de Boutons
Boutons recouverts
Gants - Cravates
Ceintures - Chaussettes
Bas « Le Bourget »
Patrons « Burda »
Demandez votre Carte de Fidélité

la qualité suédoise dans le moindre détail!
Tronçonneuse à bois adaptable en débroussailleuse, tarière et découpeuse à disque
Husqvarna
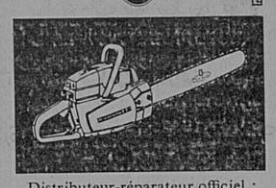
Distributeur-réparateur officiel :
Gérard PARA
Route Nationale 75
04 - MISON-LES-ARMANDS - Tél. 10

Parfumerie
Institut de Beauté
Tous soins du corps et du visage
Mme PAVAGEAU
Esthéticienne Cathiodermiste
Diplômée
***
Cathiodermie (soins complets)
Epilation - Sudation - Manucure
Teinture cils et sourcils
Maquillage jour et soir
Pédicure Médicale
(sur rendez-vous)
Ouvert du lundi après-midi au samedi
***
La Casse, ST-AUBAN - Tél. 288

LE CHALLENGE
Mme VIVES
Place Paul Arène - 04 SISTERON
Tél. 412
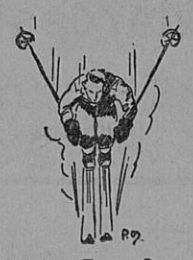
Articles Tous Sports
Jeux Educatifs et de Plein Air
Camping
Station-Service de Ski

DE DIETRICH
cuisine
chauffage
revendeur agréé :
QUINCAILLERIE TURCAN
M. ROVELLO
Avenue Paul Arène
SISTERON — Tél. 56

Pourquoi utiliser
REGENOR ?
HUMUS RÉGENOR
« LA VIE DANS LE SOL »
assume la parfaite assimilation et l'efficacité des engrais grâce aux ENZYMES
Dépôt et vente : S.A.R.L. BURLE et Cie
Gérant : A. RANQUE
Rue des Cordeliers — SISTERON Tél. 62

taillés pour...
le tissu pour le costume
le costume pour l'homme

Costume droit, léger, frais, infroissable 295 F
Bayard
Maison Raoul COLOMB - SISTERON

A votre service
Pour tous vos Problèmes :
ASSURANCES
CREDITS
(Auto - Equipement - Construction)
VOYAGES
TRANSACTIONS
Immobilières et Commerciales
Agence Alpine René REYNAUD
« Immeuble d'Etat »
Avenue de la Libération
Téléphone 2.06 SISTERON
Agréé Air-France et toutes Compagnies AERIENNES et MARITIMES
Notez notre adresse - Elle vous sera un jour utile

© VILLE DE SISTERON